

CONVENTION FIXANT LES CONDITIONS DE PARTICIPATION D'INTERVENANTS EXTERIEURS REMUNERES AUX ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT DANS LES ECOLES.

Entre :

L'Etat représenté par L'Inspecteur d'Académie, Monsieur Gilles NEUVIALE, Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale de Loire-Atlantique,

Et :

La Ville de Couëron, représentée par **Carole GRELAUD, Maire**, dûment habilitée à signer la présente convention en vertu de la délibération n°2025-XX du Conseil municipal en date du 13 octobre 2025,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1

Cette convention concerne la ou les activités suivantes qui font appel à des intervenants extérieurs réguliers :

- **Activités aquatiques : natation**
- **Activités athlétiques**
- **Activités d'orientation**
- **Activités de coopération et d'opposition individuelle ou collective : jeux d'opposition, jeux de raquette, jeux collectifs, jeux de ballons**
- **Activités à visée artistique, esthétique ou expressive : activités gymniques**

Nom de la structure et de la commune où se déroulent les activités :

Ville de Couëron

Article 2

CONDITIONS GENERALES D'ORGANISATION ET CONDITIONS DE CONCERTATION PREALABLE A LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES.

- Toute intervention d'un intervenant extérieur doit s'inscrire dans le **PROJET D'ECOLE** et doit faire l'objet d'un **PROJET SPECIFIQUE** élaboré en commun par les enseignants et l'intervenant.
- Cette intervention répond à une demande de l'école (*Projet d'école*).
- **Les intervenants extérieurs** sont obligatoirement agréés par l'Inspecteur d'Académie ou son représentant, en regard de leurs qualifications. **Les actions** intégrant ces intervenants feront l'objet d'un projet spécifique soumis à l'approbation de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription à laquelle l'école est rattachée. Le directeur de l'école donnera son autorisation.
- L'agrément des intervenants est donné pour l'année scolaire en cours.
- Les interventions sont limitées dans le temps.
- Le temps de déplacement pour se rendre sur les lieux de pratique de l'activité ne doit pas être supérieur au temps de pratique effective de l'activité.

Article 3

Rôle et responsabilité de chacun

A retourner à l'Inspection Académique- DIVEL 2 - BP 72616, 44326 NANTES CEDEX 3 pole2d44-suivistrukture@ac-nantes.fr

- L'enseignant titulaire de la classe assume la responsabilité pédagogique de l'organisation des activités scolaires. En outre, il assure le contrôle effectif du déroulement de la séance, sauf dans le cas où, les élèves étant répartis en groupes dispersés, l'enseignant prend en charge l'un des groupes. Dans ce cas, celui-ci doit définir préalablement l'organisation générale de l'activité et la répartition précise des tâches et procéder a posteriori à son évaluation.
- L'intervenant extérieur apporte une compétence technique complémentaire de la compétence pédagogique de l'enseignant et ne doit pas se substituer à ce dernier.
- L'intervenant qui se voit confier un groupe d'élèves doit prendre les mesures urgentes qui s'imposent, dans le cadre de l'organisation générale arrêtée par l'enseignant, pour assurer la sécurité des élèves.

Article 4

Conditions de fonctionnement et de sécurité.

Les conditions de fonctionnement de la (ou des) activité(s) doivent respecter les normes de sécurité en vigueur, rappelées dans les textes ci-dessous.

- Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics : circulaire du 16-7-2024 (B.O. n°30 du 25 juillet 2024)
- Education Physique et Sportive : B.O. N°34 du 6 octobre 2017
- Aisance Aquatique et certificat « Pass-nautique » :
 - note de service MENE2129643N du 28/02/2022
- Transport des élèves dans des véhicules personnels :
 - note de service n°86 101 du 5/03/86
- Déplacements à bicyclette :
 - note de service n°84 027 du 13/01/84
- Participation d'intervenants extérieurs aux activités d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires : circulaire n°92-196 du 3 juillet 1992 (B.O. n°29 du 16/10/92)

Les propriétaires des sites d'accueil doivent faire en sorte qu'en cas d'urgence, il soit possible d'intervenir rapidement (téléphone disponible - trousse de premier secours - voie d'accès facile...).

Article 5

Agrément des intervenants extérieurs

- La liste des intervenants, réglementairement autorisés à assurer des tâches d'enseignement, sera transmise par l'employeur, tous les ans, pour la rentrée scolaire. Le destinataire de cette liste sera, selon les cas, l'Inspecteur d'Académie ou l'Inspecteur de l'Education nationale.
- Pour intervenir auprès des classes, les intervenants doivent ensuite être obligatoirement agréés par l'Inspecteur de l'Education Nationale, en fonction de leurs compétences, à partir du projet spécifique fourni par l'école. Cet agrément peut être ajourné à tout moment, en cas de difficultés.

Article 6

Cette convention est signée en début d'année scolaire, pour une durée d'un an. Elle est renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation par une des parties, avant le début de l'année civile pour l'année scolaire suivante. Par ailleurs, la convention peut être dénoncée en cours d'année, soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une d'entre elles. Dans ce dernier cas, la dénonciation doit faire l'objet d'un préavis de trois mois.

À Nantes le

Gilles NEUVIALE
L'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique
Des Services de L'Education
Nationale de Loire-Atlantique

À Couëron,

Carole GRELAUD
Maire de Couëron

**LISTE DES INTERVENANTS EXTERIEURS REMUNERES
PARTICIPANT REGULIEREMENT AUX ACTIVITES
D'ENSEIGNEMENT DANS LES ECOLES,
CONCERNES PAR LA CONVENTION**

A retourner à l'Inspection Académique- DIVEL 2 - BP 72616, 44326 NANTES CEDEX 3 pole2d44-suivistrukture@ac-nantes.fr

Centre : Nantes

Collectivité : Couëron

N° d'inscription : CAPSA-43

Adresse mail : service.sports-loisirs@mairie-coueron.fr

**Année
2025/2026**

Mise à jour du répertoire :

Signalez toutes modifications sur votre structure ; un dossier de mise à jour vous sera envoyé (cochez en fonction des changements éventuels)

☐ aucune modification

☐ statut, raison sociale

☐ responsable

☐ contacts

☐ bâtiments

☐ autre (à préciser)

Intervenant : NOM :

Prénom :

Catégorie professionnelle : ☐ *Salarié de la fonction publique territoriale titulaire*

Indiquer la catégorie (ETAPS, OTAPS, ...) :

☐ *Salarié de la fonction publique territoriale, Non titulaire*

☐ *Salarié de droit privé*

Diplôme(s) détenu(s) :

et / ou **Carte professionnelle N° :**

Date d'expiration :/...../.....

(Joindre copie des diplômes et/ou carte professionnelle)

Commentaire DSDEN 44 (facultatif) :

Intervenant : NOM :

Prénom :

Catégorie professionnelle : ☐ *Salarié de la fonction publique territoriale titulaire*

Indiquer la catégorie (ETAPS, OTAPS, ...) :

☐ *Salarié de la fonction publique territoriale, Non titulaire*

☐ *Salarié de droit privé*

Diplôme(s) détenu(s) :

et / ou **Carte professionnelle N°:**

Date d'expiration :/...../.....

(Joindre copie des diplômes et/ou carte professionnelle)

Commentaire DSDEN 44 (facultatif) :

A Couëron, le .../.../...

Qualité : Carole GRELAUD, Maire

Signature :

A Nantes, le/...../.....

Pour le Directeur académique :

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE
COUERON (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21440047500015

POSTE COMPTABLE : SAINT-HERBLAIN

M. 57

Décision modificative 3 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	Sans Objet
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	Sans Objet
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	Sans Objet

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	6
B1 - Présentation des AP votées	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	8
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	11
D1 - Balance générale - Dépenses	13
D2 - Balance générale - Recettes	15

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	24
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	25
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	33
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	34
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	36
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	39
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	44

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	47
A1.01 - Opérations non ventilables	50
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	51
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	54
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	55
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	58
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	61
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	64
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	67
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	69
A2.01 - Opérations non ventilables	71
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	72
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	83
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	86
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	101
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	102
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	103

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	105
--------------------------	-----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	23 808

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 268,21

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 223
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 262
3	Dépenses d'équipement brut / population	289
4	Encours de dette / population (2) (3)	251
5	DGF / population	110
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	69,29
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,63
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	22,90
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	19,89
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3,09

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	50 000,00	50 000,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (3)	50 000,00	50 000,00
--	-----------	-----------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	0,00	0,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00
---	------	------

TOTAL DU BUDGET (5)	50 000,00	50 000,00
---------------------	-----------	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	874 697,20	0,00	0,00	0,00	874 697,20
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	12 810,00	0,00	0,00	0,00	12 810,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	2 991 657,47	0,00	0,00	0,00	2 991 657,47
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	4 835 155,84	0,00	0,00	0,00	4 835 155,84
Total des dépenses d'équipement		8 714 320,51	0,00	0,00	0,00	8 714 320,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	850 000,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		850 000,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 564 320,51	0,00	0,00	0,00	9 564 320,51

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		150 000,00		50 000,00	50 000,00	200 000,00

TOTAL	9 714 320,51	0,00	50 000,00	50 000,00	9 764 320,51
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 325 644,21
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 089 964,72
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	439 095,00	0,00	0,00	0,00	439 095,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	4 706 318,07	0,00	0,00	0,00	4 706 318,07
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 145 413,07	0,00	0,00	0,00	5 145 413,07
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	650 000,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	3 144 633,98	0,00	0,00	0,00	3 144 633,98
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 794 633,98	0,00	0,00	0,00	3 794 633,98
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		8 940 047,05	0,00	0,00	0,00	8 940 047,05

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	999 917,67		0,00	0,00	999 917,67
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 050 000,00		0,00	0,00	1 050 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 099 917,67		50 000,00	50 000,00	2 149 917,67

TOTAL	11 039 964,72	0,00	50 000,00	50 000,00	11 089 964,72
--------------	----------------------	-------------	------------------	------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 089 964,72
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 949 917,67

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2025

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	5 604 911,60	0,00	0,00	0,00	5 604 911,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	20 180 000,00	0,00	0,00	0,00	20 180 000,00
014	Atténuations de produits	227 000,00	0,00	0,00	0,00	227 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 950 537,20	0,00	0,00	0,00	2 950 537,20
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		28 962 448,80	0,00	0,00	0,00	28 962 448,80
66	Charges financières	115 000,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	43 001,00		0,00	0,00	43 001,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		29 125 449,80	0,00	0,00	0,00	29 125 449,80

023	Virement à la section d'investissement (5)	999 917,67		0,00	0,00	999 917,67
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 050 000,00		0,00	0,00	1 050 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 049 917,67		0,00	0,00	2 049 917,67

TOTAL	31 175 367,47	0,00	0,00	0,00	31 175 367,47
--------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 175 367,47
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	440 000,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 856 565,00	0,00	0,00	0,00	1 856 565,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 824 291,00	0,00	0,00	0,00	4 824 291,00
731	Fiscalité locale	17 446 445,45	0,00	0,00	0,00	17 446 445,45
74	Dotations et participations (4)	5 212 910,00	0,00	0,00	0,00	5 212 910,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	272 705,00	0,00	0,00	0,00	272 705,00
Total des recettes de gestion courante		30 052 916,45	0,00	0,00	0,00	30 052 916,45
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		30 052 916,45	0,00	0,00	0,00	30 052 916,45

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 000,00		0,00	0,00	100 000,00

TOTAL	30 152 916,45	0,00	0,00	0,00	30 152 916,45
--------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 022 451,02
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 175 367,47
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	1 949 917,67	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	50 000,00	50 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	0,00	50 000,00	50 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 000,00
--	-----------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	50 000,00	50 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	50 000,00	50 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 000,00
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			III = I + II
TOTAL	9 714 320,51	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	674 697,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	12 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 541 657,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 485 155,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	8 714 320,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	850 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	9 564 320,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	50 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre	150 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
--	------

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			
Total des dépenses d'investissement cumulées								50 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		7 895 330,74	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	439 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	4 706 318,07	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 145 413,07	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 795 413,07	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	999 917,67		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 050 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre		2 099 917,67		50 000,00	50 000,00	50 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)

0,00

Affectation au compte 1068 (9)

0,00

Total des recettes d'investissement cumulées

50 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		9 714 320,51	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	674 697,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	345 804,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	328 892,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	12 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	12 810,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 541 657,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	17 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	193 681,21	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	314 506,12	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	28 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	314 560,17	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	20 347,04	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	598 962,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	37 740,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	140 395,86	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	1 940,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	20 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	178 780,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	43 006,17	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	150 483,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	466 504,42	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 485 155,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 485 155,84	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 714 320,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	850 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	828 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	21 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		9 564 320,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	50 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'ordre	150 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
125	GROUPE SCOLAIRE OUEST CENTRE VILLE	AP201401	9 148 882,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
142	BATIMENT PLACE DES CITES-RESTRUCTURATION EXTENSION	AP202501	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
151	TRAVAUX D'AMENAGEMENTS EXTERIEURS DU CTM	AP202502	0,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00	-50 000,00	0,00
161	REAMENAGEMENT DES LOCAUX DES SERVICES	AP202401	71 881,43	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00
235	NOUVELLE CUISINE CENTRALE	AP202403	50 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
303	TOUR A PLOMB - RESTAURATION	AP202402	25 186,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
409	DOJO LE QUINTREC REHABILITATION	AP202404	2 652,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00	-50 000,00	0,00
900	ACQUISITION DE VEHICULES	AP202405	125 850,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			9 203 372,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 125
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE OUEST CENTRE VILLE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP201401

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		8 700 000,00	8 927 312,44	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	273 310,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	273 310,08	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	811 162,12	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	722 192,64	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	88 969,48	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	8 426 689,92	8 116 150,32	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 426 689,92	246 026,72	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	7 870 123,60	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 142
LIBELLE : BATIMENT PLACE DES CITES-RESTRUCTURATION EXTENSION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202501

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 450 000,00	0,00	a0,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	4 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 151
LIBELLE : TRAVAUX D'AMENAGEMENTS EXTERIEURS DU CTM
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202502

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 700 000,00	0,00	a 0,00	-50 000,00	b -50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 700 000,00	0,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00
2313	Constructions	1 700 000,00	0,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalizations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)			50 000,00		
--------------------------------------	--	--	------------------	--	--

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 161
LIBELLE : REAMENAGEMENT DES LOCAUX DES SERVICES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202401

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 300 000,00	71 881,43	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 020,00	1 020,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 020,00	1 020,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	57 477,73	57 477,73	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	1 701,00	1 701,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	55 776,73	55 776,73	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 241 502,27	13 383,70	0,00	100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	1 241 502,27	13 383,70	0,00	100 000,00	100 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalizations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-100 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 235
LIBELLE : NOUVELLE CUISINE CENTRALE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202403

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalizations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		8 387 931,36	50 490,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 490,00	50 490,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	50 490,00	50 490,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 337 441,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 337 441,36	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalizations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 303
LIBELLE : TOUR A PLOMB - RESTAURATION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202402

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 800 000,00	25 186,16	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 782,16	20 782,16	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	20 782,16	20 782,16	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 479 217,84	4 404,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 479 217,84	4 404,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 409
LIBELLE : DOJO LE QUINTREC REHABILITATION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202404

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 600 000,00	2 652,00	a 0,00	-50 000,00	b -50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 600 000,00	2 652,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00
2313	Constructions	1 600 000,00	2 652,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	50 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 900
LIBELLE : ACQUISITION DE VEHICULES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202405

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		500 000,00	125 850,37	a0,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	500 000,00	125 850,37	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	500 000,00	125 850,37	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		7 895 330,74	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	439 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	349 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	4 706 318,07	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 706 318,07	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 145 413,07	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 795 413,07	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	999 917,67		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 050 000,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	22 000,00		0,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	20 000,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	5 000,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	150 000,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	20 000,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	1 000,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	20 000,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	10 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	75 000,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	110 000,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	40 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	175 000,00		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	45 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	46 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	310 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	20 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	30 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre		2 099 917,67		50 000,00	50 000,00	50 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		31 175 367,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (4)	5 604 911,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	20 180 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	227 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 950 537,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		28 962 448,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	115 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	43 001,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		163 001,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		29 125 449,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	999 917,67			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 050 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 049 917,67			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)								0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								0,00
---	--	--	--	--	--	--	--	------

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		30 152 916,45	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 856 565,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 824 291,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	17 446 445,45	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	5 212 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	272 705,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		30 052 916,45	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		30 052 916,45	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	100 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		100 000,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	0,00
--	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
	TOTAL	31 175 367,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (5)	5 604 911,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	35 950,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	125 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	944 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	37 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	59 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	132 823,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	54 070,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	330 732,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	2 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	55 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	20 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	89 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	5 330,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	96 152,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	117 219,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	672 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	84 620,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	52 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	108 361,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	286 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	120 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	41 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	26 720,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	423 485,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	136 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6168	Autres primes d'assurance	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	37 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	17 460,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	75 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	629 438,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	41 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	68 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	62 265,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	100 030,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	26 230,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	146 895,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	14 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	1 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	36 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	32 927,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	17 024,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	91 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	56 590,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	26 240,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63711	Redevance prélèvement ressource en eau	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	20 180 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	305 782,13	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	220 668,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	55 445,25	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	288 097,31	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	33 221,44	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	7 677 500,71	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	219 297,97	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	1 972 857,78	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	2 366 325,13	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	55 112,44	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	750 563,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	43 072,64	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 301 770,59	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 761 928,92	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	128 868,38	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	380 395,12	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	29,53	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	108 200,70	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 767,94	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	507 094,42	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,60	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	227 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	120 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	105 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	2 950 537,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65138	Autres secours	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	230 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6558	Autres contributions obligatoires	326 168,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	1 100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 068 770,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	43 892,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	175 037,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	20,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		28 962 448,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	115 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	118 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	43 001,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	42 569,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	432,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		163 001,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		29 125 449,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	999 917,67			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 050 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 050 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 049 917,67			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	20 733,82
Montant des ICNE de l'exercice N-1	24 626,90
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 300,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		30 152 916,45	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 856 565,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	158 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 421 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	16 065,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 824 291,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	3 571 683,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	1 231 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	21 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	17 446 445,45	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	15 706 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	985 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	517 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73134	Taxe sur les déchets stockés	117 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	11 445,45	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	5 212 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	2 630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	103 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	1 642 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	712 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	4 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	272 705,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	232 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	39 765,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		30 052 916,45	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		30 052 916,45	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	100 000,00		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		100 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		850 000,00	3 501 328,72	0,00	46 502,00	2 271 530,73	1 822 560,40	586 376,96	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	426 918,20	0,00	23 262,00	4 363,00	335 840,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	12 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 397 937,36	0,00	23 240,00	526 974,73	628 520,40	13 277,28	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 663 663,16	0,00	0,00	1 740 193,00	858 200,00	573 099,68	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		8 500 952,05	171 095,00	0,00	0,00	268 000,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 794 633,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	171 095,00	0,00	0,00	268 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 706 318,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		449 421,70	0,00	0,00	36 600,00		9 564 320,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		850 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	84 314,00	0,00	0,00	0,00		874 697,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		12 810,00
21	Immobilisations corporelles	365 107,70	0,00	0,00	36 600,00		2 991 657,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		4 835 155,84
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		8 940 047,05
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		3 794 633,98
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		439 095,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		4 706 318,07
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		850 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	828 500,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	21 500,00
RECETTES		8 500 952,05
102	Dotations et fonds d'investissement	650 000,00
106	Réserves	3 144 633,98
164	Emprunts auprès des états financiers	4 706 318,07

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		3 449 131,83	0,00	52 196,89	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	112 900,80	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	12 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	314 017,40	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	507 678,60	0,00	20 347,04	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	42 160,06	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	824 792,17	0,00	2 959,49	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 634 772,80	0,00	28 890,36	0,00	0,00
RECETTES		150 000,00	21 095,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	150 000,00	21 095,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 501 328,72
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 900,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 810,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314 017,40
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	528 025,64
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 160,06
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	827 751,66
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 663 663,16
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 095,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 095,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	46 502,00	0,00	0,00	0,00	46 502,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	12 750,00	0,00	0,00	0,00	12 750,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	10 512,00	0,00	0,00	0,00	10 512,00
213	Constructions	0,00	19 640,00	0,00	0,00	0,00	19 640,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	128 532,93	1 077 728,44	368 261,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	4 363,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	13 309,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	128 532,93	163 276,83	14 612,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	1 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	59 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	914 451,61	275 741,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	268 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	268 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	678 554,30	0,00	0,00	0,00	18 454,01	0,00	2 271 530,73
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 363,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 309,31
213	Constructions	0,00	0,00	40 024,00	0,00	0,00	0,00	6 704,01	0,00	353 150,12
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 140,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	88 530,30	0,00	0,00	0,00	11 750,00	0,00	159 375,30
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 740 193,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		500,00	4 250,00	298 681,52	88 496,05	0,00	0,00	87 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	259 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	19 102,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	1 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	500,00	4 250,00	10 421,52	69 393,80	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	27 280,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs							3273 Autres soutiens aux sportifs		
DEPENSES		688 029,66	179 869,78	327 933,39	0,00	100 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	1 144,36	2 770,76	291 542,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	89 885,30	21 879,02	24 690,59	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	537 000,00	155 220,00	11 700,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33			34		39	TOTAL DU	
		Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			Vie sociale et citoyenne				CHAPITRE
		331	332	338	341	348			
		Centres de loisirs	Colonies de vacances	Autres activités pour les jeunes	Egalité entre les femmes et les hommes	Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	2 000,00	0,00	44 800,00	0,00	1 822 560,40	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	16 800,00	0,00	335 840,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	342 560,17	
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 940,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	284 020,23	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	858 200,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228
			Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil	Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	586 376,96	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 277,28	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	573 099,68	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	586 376,96
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 277,28
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	573 099,68
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	334 607,70	0,00	0,00	0,00	84 314,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 314,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	180 371,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	98 235,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres actions			
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	17 500,00	0,00	0,00	449 421,70
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 314,00
211	Terrains	0,00	0,00	17 500,00	0,00	0,00	17 500,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 371,90
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 235,80
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		398 941,00	23 706 551,80	0,00	28 643,00	1 693 598,00	1 709 270,00	1 216 246,00	0,00
011	Charges à caractère général	4 120,00	3 129 114,60	0,00	26 743,00	1 351 038,00	609 390,00	112 306,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	20 180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	227 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	397 437,20	0,00	1 900,00	342 380,00	1 099 880,00	1 103 940,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	4 820,00	0,00	0,00	0,00	180,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	43 001,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		25 715 791,00	574 595,00	0,00	1 700,00	2 086 966,00	602 050,00	911 154,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	39 500,00	35 500,00	0,00	1 700,00	1 064 500,00	523 000,00	180 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 824 291,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	17 435 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 417 000,00	17 740,00	0,00	0,00	1 022 466,00	24 550,00	731 154,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	81 355,00	0,00	0,00	0,00	54 500,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	325 330,00	2 870,00	15 000,00	29 000,00		29 125 449,80
011	Charges à caractère général	0,00	325 330,00	2 870,00	15 000,00	29 000,00		5 604 911,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 180 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		227 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 950 537,20
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		115 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		43 001,00
RECETTES		0,00	137 765,00	21 485,45	1 410,00	0,00		30 052 916,45
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		440 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	12 365,00	0,00	0,00	0,00		1 856 565,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 824 291,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	11 445,45	0,00	0,00		17 446 445,45
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 212 910,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	125 400,00	10 040,00	1 410,00	0,00		272 705,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		398 941,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	4 120,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	5 000,00
661	Charges d'intérêts	115 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	4 820,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	43 001,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	227 000,00
RECETTES		25 715 791,00
703	Redevances utilisation du domaine	13 500,00
708	Autres produits	26 000,00
731	Fiscalité locale	17 435 000,00
732	Fiscalité reversée	4 824 291,00
741	D.G.F.	2 705 000,00
748	Autres attributions et participations	712 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		23 445 801,80	0,00	9 000,00	0,00	-9 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 525 750,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
613	Locations	148 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	534 362,60	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	278 532,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	305 782,13	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	80 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	185 405,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	15 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	62 435,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	92 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	597 432,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	21 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	13 084 729,67	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	5 572 963,01	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	619 092,59	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	-9 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	175 287,20	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		535 355,00	0,00	35 000,00	4 240,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
747	Participations	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	9 000,00	0,00	0,00	4 240,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
752	Revenus des immeubles	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	38 355,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		261 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	231 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 706 551,80
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 534 250,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 120,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	534 362,60
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	295 032,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 782,13
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 850,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 105,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 435,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 520,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	597 432,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 540,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 084 729,67
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 572 963,01
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	619 092,59
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,60
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	231 650,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-9 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 287,20
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	574 595,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 240,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 355,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	28 643,00	0,00	0,00	0,00	28 643,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	7 250,00	0,00	0,00	0,00	7 250,00
613	Locations	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	4 093,00	0,00	0,00	0,00	4 093,00
618	Divers	0,00	12 900,00	0,00	0,00	0,00	12 900,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
RECETTES		0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
708	Autres produits	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		0,00	52 793,00	125 240,00	470 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	32 252,00	61 600,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	7 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	11 728,00	31 100,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	8 063,00	25 200,00	98 726,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	6 492,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	1 564,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	750,00	7 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	326 168,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	150,00	10 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	12 400,00	295 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	12 400,00	295 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	855 490,00	0,00	0,00	0,00	189 773,00	0,00	1 693 598,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	102 200,00	0,00	0,00	0,00	86 473,00	0,00	288 325,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	620 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	620 000,00
613	Locations	0,00	0,00	70 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	39 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 200,00
618	Divers	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	103 000,00	0,00	155 528,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 989,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 492,00
628	Divers	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 064,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 440,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	326 168,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	5 610,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	16 212,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00
RECETTES		0,00	0,00	1 074 000,00	0,00	0,00	12 500,00	692 566,00	0,00	2 086 966,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	1 038 000,00	0,00	0,00	12 500,00	14 000,00	0,00	1 064 500,00
747	Participations	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	678 566,00	0,00	1 022 466,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		50 220,00	31 450,00	13 600,00	143 568,00	0,00	0,00	166 917,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 950,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	3 250,00	800,00	2 000,00	94 700,00	0,00	0,00	2 050,00	0,00	0,00
613	Locations	11 000,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	2 961,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	750,00	0,00	0,00
618	Divers	25 500,00	29 500,00	7 450,00	41 218,00	0,00	0,00	63 532,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	3 800,00	0,00	3 250,00	100,00	0,00	0,00	29 490,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	684,00	0,00	0,00
628	Divers	4 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	-20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 250,00	1 150,00	900,00	1 750,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	20 550,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	18 550,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		4 900,00	142 820,00	12 000,00	0,00	2 400,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	4 900,00	7 700,00	6 500,00	0,00	400,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	131 500,00	1 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	3 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		37 000,00	7 000,00	48 500,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	37 000,00	7 000,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		47 603,00	0,00	15 842,00	0,00	1 074 350,00	0,00	1 709 270,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 950,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	19 041,00	0,00	2 360,00	0,00	0,00	0,00	144 901,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 961,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 250,00
618	Divers	5 120,00	0,00	12 942,00	0,00	0,00	0,00	190 062,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 040,00
624	Transports biens, transports collectifs	13 842,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 526,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 440,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	9 600,00	0,00	540,00	0,00	0,00	0,00	13 760,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	1 074 350,00	0,00	1 074 330,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 550,00
RECETTES		440 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	602 050,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
706	Prestations de services	440 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	457 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 550,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)		Libellé	41 Santé					
			410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 656,00	76 330,00	2 550,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 750,00	1 450,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 400,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 926,00	1 350,00	1 100,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 790,00	620,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 940,00	0,00	0,00
RECETTES		22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	719 154,00	71 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 000,00	0,00
708	Autres produits	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	561 154,00	71 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	710,00	0,00	0,00	1 216 246,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 400,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 376,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	710,00	0,00	0,00	3 120,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 103 940,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 000,00	911 154,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 000,00	731 154,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	10 500,00	247 200,00	0,00	0,00	0,00	39 250,00	16 620,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	73 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	128 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 250,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 620,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	11 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	11 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	137 765,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	12 365,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	125 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 330,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 500,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 700,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 250,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 880,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 765,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 365,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	1 570,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	1 570,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	11 445,45	0,00	3 200,00	0,00	6 840,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	11 445,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	6 840,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 870,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 870,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 485,45
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 445,45
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 040,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoie ment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	1 410,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 410,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 410,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 410,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 325 644,21	0,00	0,00	-1 325 644,21
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 325 644,21	0,00	0,00	-1 325 644,21

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	3 144 633,98	0,00	0,00	3 144 633,98
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 325 644,21	0,00	0,00	-1 325 644,21
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 818 989,77	0,00	0,00	1 818 989,77

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	850 000,00	0,00	0,00	850 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 699 917,67	0,00	0,00	2 699 917,67
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 849 917,67	0,00	0,00	1 849 917,67

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 850 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		850 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	828 500,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	21 500,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 2 699 917,67	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		650 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	650 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 049 917,67	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	22 000,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	20 000,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	5 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	150 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	20 000,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	1 000,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	20 000,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	10 000,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	75 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	110 000,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	40 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	175 000,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	45 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	46 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	310 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>			
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>			
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	999 917,67	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

.

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Arrêté – Signatures

Date de convocation : 7 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 30
 Nombres de suffrages exprimés : 34

VOTE

Contre : 0
 Pour : 34
 Abstentions : 0

Présenté par le Maire, à Couëron, le 13 octobre 2025

Délibéré par l'Assemblée délibérante réunie en session ordinaire, à Couëron, le 13 octobre 2025

Les membres du Conseil Municipal

C. GRELAUD	L. JOYEUX	C. ROUGEOT	M. LUCAS	L. BAR
S. PELLOQUIN	J.M EON	C. CHENARD	G. PHILIPPEAU	M. E. IRISSOU
G. HAMEON	G. BERNARD-DAGA	O. DENIAUD	P. EVIN	H. LEBEAU
D. LOBO	Y. ANDRIEUX	C. RADIGOIS	J.MENARD-BYRNE	A. L. BOCHE
O. SCOTTO	M. BENHAMDI	S. GOURDON	H. RAUHUT-AUVINET	J. PELTAIS
J. ROUSSEAU	P. CAMUS-LUTZ	P. BOLO	F. OULAMI	A. BRETIN
O. FRANC	Y. VALLEE	L. BEN BELLAL	F. FOUBERT	O. MICHE

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture le 17 octobre 2025
 Et de la publication le 18/10/2025

À Couëron, le 13 octobre 2025

Le Maire,

Carole Grelaud

**CONVENTION ANNUELLE POUR LE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS
PAR NANTES METROPOLE A LA COMMUNE DE COUËRON****ENTRE LES SOUSSIGNÉS :**

Nantes Métropole, représentée par Monsieur Emmanuel TERRIEN, Elu délégué au Tourisme de Proximité, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil métropolitain en date du 3 octobre 2025,

désignée ci-après par « Nantes Métropole »

D'UNE PART,

ET :

La Commune de Couëron, représentée par Madame Carole GRELAUD, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du ... / ... /

désignée ci-après par « la Commune »

D'AUTRE PART,

IL A TOUT D'ABORD ÉTÉ EXPOSÉ CE QUI SUIT :

Lors de la séance du 28 juin 2016, le Conseil Métropolitain a approuvé le principe et les critères d'un soutien financier de Nantes Métropole au bénéfice de communes assurant la gestion de sites à vocation touristique et à rayonnement métropolitain.

Une mise à jour de ce dispositif, adoptée lors du Conseil métropolitain du 8 octobre 2021, prévoit que les montants des fonds de concours attribués varient en fonction des dépenses éligibles engagées par la commune bénéficiaire, ceci dans le cadre des conditions fixées par le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L5215-26 et L5217-7.

IL A ENSUITE ÉTÉ CONVENU ENTRE LES PARTIES CE QUI SUIT :**ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles Nantes Métropole accorde à la commune de Couëron, au titre de l'année 2025, un fonds de concours en fonctionnement pour l'entretien écologique du site « La Gerbetière - Maison Audubon ».

ARTICLE 2 : MONTANT DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

Le montant du fonds de concours est déterminé en fonction des critères et des modalités d'attribution explicités et approuvés au Conseil métropolitain du 8 octobre 2021.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales le montant total des fonds de concours ne peut excéder la moitié de la part du financement assurée, hors subventions, par la commune bénéficiaire du fonds de concours.

Conformément aux éléments budgétaires 2024 transmis par la commune bénéficiaire, le montant des dépenses éligibles au fonds de concours 2025 sur ce site est de 9 477€.

Au regard de ces éléments, le montant du fonds de concours de Nantes Métropole s'élève à 3 790€ au titre de l'année 2025.

ARTICLE 3 : MODALITÉ DE VERSEMENT DU FONDS DE CONCOURS

Le versement du fonds de concours sera effectué à :

- la notification de la présente convention signée des deux parties ;
- la réception de l'extrait de délibération de votre Conseil Municipal, approuvant l'attribution de ce fonds de concours 2025 par Nantes Métropole.

Le versement sera effectué sur le compte ouvert à l'IBAN suivant :

FR62 3000 1005 89D4 4700 0000 047 / BIC : BDFEFRPPCCT

ARTICLE 4 : PRISE D'EFFET – DURÉE

La présente convention prend effet à compter de sa notification et s'achèvera le 31 mars 2026.

A Nantes, le

Pour Couëron,
La Maire,
Carole GRELAUD

Pour Nantes Métropole,
L'Elu délégué au Tourisme de Proximité,
Emmanuel TERRIEN

PROTOCOLE D'ACCORD AMIABLE SUITE À MÉDIATION

Entre :

La Commune de Couëron,

Représentée par Madame le Maire, Carole Grelaud,

Domiciliée 8 Place Charles de Gaulle,

Ci-après désignée « la Mairie »,

ET :

La société Vinet,

S.A.S. au capital de 330 000 euros,

Dont le siège social est sis 5 avenue de la Loge, Migné-Auxances, BP1034, 86060 Poitiers,

Immatriculée au RCS de Poitiers sous le numéro 344 869 334 00112,

Représentée par son Président en exercice,

Ci-après désignée « l'Entreprise »,

Préambule :

Les parties étaient en désaccord concernant l'établissement du décompte général du marché sur l'opération de construction du groupe scolaire Jean Zay à Couëron.

Soucieuses de trouver une solution amiable, l'une des parties – l'Entreprise – a engagé une médiation auprès de Monsieur Pessey, rapporteur désigné dans l'affaire 940.

À l'issue de la médiation tenue le 24 juin 2025, les parties sont convenues de ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE L'ACCORD

Le présent protocole a pour objet de mettre un terme définitif au différend opposant la Mairie à l'Entreprise dans le cadre de l'établissement du décompte général d'un marché public sur l'opération de construction du groupe scolaire Jean Zay à Couëron.

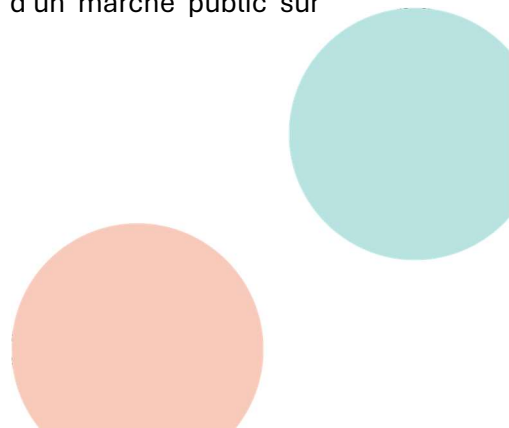
Mairie de Couëron

8 place Charles de Gaulle
BP 27 – 44220 Couëron

02 40 38 51 00

contact@mairie-coueron.fr

www.ville-coueron.fr



Il est demandé aux parties d'établir le décompte général du marché.

ARTICLE 2 – ENGAGEMENTS DE L'ENTREPRISE

L'Entreprise s'engage à :

- Renoncer à toute facturation complémentaire
- Renoncer à toute demande d'indemnité ou intérêt de retard,

ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS DE LA MAIRIE

La Mairie s'engage à :

- Recouvrir ses frais à hauteur de 10 474,40 € HT, soit 12 569,28 € TTC
- Retenir, au regard de la mauvaise exécution du marché, un montant de 20 183,87 € TTC sur le solde du marché de 29 183, 87 € TTC
- Verser un règlement à hauteur de 9 000 € TTC au titre du solde du marché, et ce pour solde de tout compte.

ARTICLE 4 – RENONCIATION A TOUTE RECLAMATIONS

Les parties déclarent expressément renoncer à toute réclamation ou action judiciaire ultérieure relative à ce différend.

Cet accord a valeur de transaction au sens des articles 2044 et suivants du Code civil.

ARTICLE 5 – CONFIDENTIALITE

Les parties s'engagent à la stricte confidentialité du présent accord et des échanges intervenus dans le cadre de la médiation, sauf obligation légale ou demande d'une autorité administrative.

ARTICLE 6 – HOMOLOGATION

Les parties conviennent que le présent protocole pourra, à la demande de l'une d'elles, être soumis au juge administratif compétent en vue de son homologation, conformément à l'article L.213-4 du Code de justice administrative.

ARTICLE 7 – ENTREE EN VIGUEUR

Le présent accord entre en vigueur à compter de sa signature par les deux parties.

Fait à Couëron, le [date]

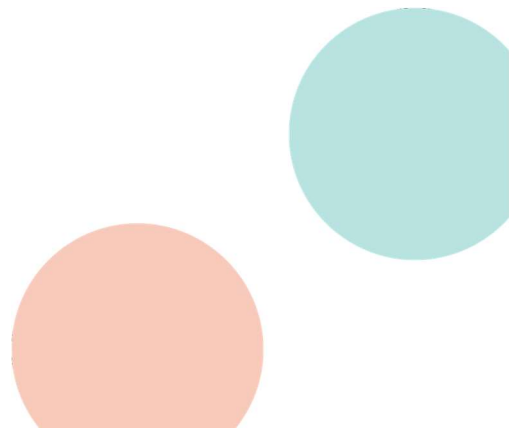
Mairie de Couëron

8 place Charles de Gaulle
BP 27 – 44220 Couëron

02 40 38 51 00

contact@mairie-coueron.fr

www.ville-coueron.fr





En deux exemplaires originaux.

Pour la Mairie

Mme Grelaud, Maire de la commune de Couëron,

(Signature + cachet de la collectivité)

Pour l'Entreprise

M. / Mme [Nom, fonction]

(Signature + cachet de l'entreprise)

Mairie de Couëron

8 place Charles de Gaulle
BP 27 – 44220 Couëron

02 40 38 51 00

contact@mairie-coueron.fr

www.ville-coueron.fr



CONVENTION DE SERVITUDES

Commune de : Couëron

Département : LOIRE ATLANTIQUE

Une ligne électrique souterraine : 20 000 Volts

N° d'affaire Enedis : RAC-23-HZ1O45927D AI - CPI et S1G Edmond Rostand COUERON 44047P0006 CHABOC0931

Entre les soussignés :

Enedis, SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 € euros, dont le siège social est Tour Enedis 34 place des Corolles, 92079 PARIS LA DEFENSE Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 444 608 442- TVA intracommunautaire FR 66444608442, représentée par Le Directeur Régional Pays de Loire - 13 , Allée des Tanneurs, 44000 NANTES, dûment habilité à cet effet,

désignée ci-après par " Enedis "

d'une part,

Et

Nom *: **COMMUNE DE COUERON** représenté(e) par son (sa), ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil en date du

Demeurant à : **HOTEL DE VILLE - BP 27 0008 PL CHARLES DE GAULLE, 44220 COUERON**

Téléphone :

Né(e) à :

Agissant en qualité **Propriétaire** des bâtiments et terrains ci-après indiqués

(*) Si le propriétaire est une société, une association, un GFA, indiquer la société, l'association, représentée par M ou Mme suivi de l'adresse de la société ou association.

(*) Si le propriétaire est une commune ou un département, indiquer « représenté(e) par son Maire ou son président ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil Municipal ou du Conseil Général en date du....

désigné ci-après par « le propriétaire »

d'autre part,

Il a été exposé ce qui suit :

Le propriétaire déclare que la parcelle ci-après lui appartient :

Commune	Prefixe	Section	Numéro de parcelle	Lieux-dits	Nature éventuelle des sols et cultures (Cultures légumières, prairies, pacage, bois, forêt ...)
Couëron		CD	0522	FRANCOIS BLANCHO ,	

Le propriétaire déclare en outre, conformément aux articles R.323-1 à D.323-16 du Code de l'Energie, que la parcelle, ci-dessus désignée est actuellement (*) :

- ☐ non exploitée(s)
- ☐ exploitée(s) par-lui même
- ☐ exploitée(s) par

qui sera indemnisé directement par Enedis en vertu desdits articles s'il l'exploite lors de la construction de la(les) lignes électrique(s) souterraine(s). Si à cette date ce dernier a abandonné l'exploitation, l'indemnité sera payée à son successeur.

(* ne concerne que les parcelles boisées ou forestières et les terrains agricoles)

Les parties, vu les droits conférés aux concessionnaires des ouvrages de distribution d'électricité par les articles L.323-4 à L.323-9 et les articles R.323-1 à D.323-16 du Code de l'Energie, vu le décret n° 67-886 du 6 octobre 1967, vu les protocoles d'accord conclus entre la profession agricole et Enedis et à titre de reconnaissance de ces droits, sont convenues de ce qui suit :

ARTICLE 1 - Droits de servitudes consentis à Enedis

Après avoir pris connaissance du tracé des ouvrages, mentionnés ci-dessous, sur la parcelle, ci-dessus désignée, le propriétaire reconnaît à Enedis, que cette propriété soit close ou non, bâtie ou non, les droits suivants :

1.1/ Etablir à demeure dans une bande de 3 m de large, 1 canalisation(s) souterraine(s) sur une longueur totale d'environ 7 mètres ainsi que ses accessoires.

1.2/ Etablir si besoin des bornes de repérage.

1.3/ Sans coffret

1.4/ Effectuer l'élagage, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance occasionner des dommages aux ouvrages, étant précisé que Enedis pourra confier ces travaux au propriétaire, si ce dernier le demande et s'engage à respecter la réglementation en vigueur.

1.5/ Utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement, etc).

Par voie de conséquence, Enedis pourra faire pénétrer sur la propriété ses agents ou ceux des entrepreneurs dûment accrédités par lui en vue de la construction, la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages ainsi établis.

Enedis veille à laisser la (les) parcelles concernée(s) dans un état similaire à celui qui existait avant son (ses) intervention(s) au titre des présentes.

Le propriétaire sera préalablement averti des interventions, sauf en cas d'urgence.

ARTICLE 2 - Droits et obligations du propriétaire

2.1/ Le propriétaire conserve la propriété et la jouissance des parcelles.

Le propriétaire s'interdit toutefois, dans l'emprise des ouvrages définis à l'article 1er, de faire aucune modification du profil des terrains, aucune plantation d'arbres ou d'arbustes, aucune culture et plus généralement aucun travail ou construction qui soit préjudiciable à l'établissement, l'entretien, l'exploitation et la solidité des ouvrages.

Le propriétaire s'interdit également de porter atteinte à la sécurité des installations.

2.2/ Si le propriétaire se propose soit de clore, soit de bâtir, soit de démolir, réparer ou surélever une construction existante, il devra faire connaître à Enedis par lettre recommandée, avec demande d'avis de réception adressée au domicile élu ci-dessus mentionné, deux mois avant le début des travaux, la nature et la consistance des travaux qu'il envisage d'entreprendre en fournissant tous les éléments d'appréciation ; Enedis sera tenu de lui répondre dans le délai d'un mois à compter de la date de l'avis de réception.

Si la distance réglementaire entre les ouvrages établis sur la parcelle et la construction projetée n'est pas respectée, Enedis sera tenu de modifier ou de déplacer les ouvrages électriques. Cette modification ou ce déplacement sera réalisé selon le choix technique arrêté par Enedis et à ses frais. Cependant, le propriétaire pourra consentir au maintien des ouvrages moyennant le versement d'une indemnité en raison de l'obstacle apporté à la réalisation de ses projets.

Si Enedis est amené à modifier ou à déplacer ses ouvrages, il pourra demander au propriétaire ou l'exploitant du terrain, compte tenu de la durée pendant laquelle les ouvrages auront été implantés, la restitution de tout ou partie de l'indemnité versée uniquement dans l'hypothèse d'un terrain agricole, boisé ou forestier, en application de l'article 3 ci-dessous.

Si le propriétaire n'a pas, dans le délai de deux ans à partir de la modification ou du déplacement, exécuté les travaux projetés, Enedis sera en droit de lui réclamer le remboursement des frais de modification ou de déplacement des ouvrages, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts s'il y a lieu.

ARTICLE 3 – Indemnisation éventuelle

3.1/ La présente convention est conclue à titre gratuit, sauf lorsque la parcelle objet de la présente convention fait l'objet d'une exploitation boisée, forestière ou agricole au sens des protocoles d'accord¹, conclus entre la profession agricole et Enedis, en vigueur à la date de signature de la présente convention.

Dans ces seules hypothèses, Enedis verse à titre de compensation forfaitaire des préjudices de toute nature résultant pour celui-ci de l'exercice de droits reconnus à l'article 1er :

- ☐ au propriétaire qui accepte, une indemnité unique et forfaitaire de zéro euro (0 €) .
- ☐ Le cas échéant, à l'exploitant qui accepte, une indemnité unique et forfaitaire de zéro euro (€).

3.2/ Par ailleurs, les dégâts qui pourraient être causés aux cultures, bois, forêts et aux biens à l'occasion de la construction, de la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages (à l'exception des abattages et élagages d'arbres indemnisés au titre du paragraphe 3.1) feront l'objet, d'une indemnité versée suivant la nature du dommage, soit au propriétaire, soit à l'exploitant et fixée à l'amiable ou à défaut d'accord, par le tribunal compétent.

¹ Protocoles "dommages permanents" et "dommages instantanés" relatifs à l'implantation et aux travaux des lignes électriques aériennes et souterraines situées en terrains agricoles

ARTICLE 4 - Responsabilité

Enedis prendra à sa charge tous les dommages accidentels directs et indirects qui résulteraient de son occupation et/ou de ses interventions, causés par son fait ou par ses installations.

Les dégâts seront évalués à l'amiable. Au cas où les parties ne s'entendraient pas sur le quantum de l'indemnité, celle-ci sera fixée par le tribunal compétent du lieu de situation de l'immeuble.

ARTICLE 5 – Effets de la présente convention

En vertu du décret n° 67-886 du 6 octobre 1967, la présente convention produit, tant à l'égard du propriétaire et de ses ayants droit que des tiers, les effets de l'arrêté préfectoral prévu à l'article L.323-4 du Code de l'Energie.

Par voie de conséquence, le propriétaire s'engage dès maintenant à porter la présente convention à la connaissance des personnes qui ont ou qui acquièrent des droits sur les parcelles traversées par les ouvrages, notamment en cas de transfert de propriété ou de changement de locataire.

Il s'engage en outre à faire reporter dans tout acte relatif aux parcelles concernées par les ouvrages électriques définis à l'article 1er, les termes de la présente convention.

ARTICLE 6- Litiges

Dans le cas de litiges survenant entre les parties pour l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties conviennent de rechercher un règlement amiable. A défaut d'accord, les litiges seront soumis au tribunal compétent du lieu de situation des parcelles.

ARTICLE 7 - Entrée en vigueur

La présente convention prend effet à compter de la date de signature par les parties. Elle est conclue pour la durée des ouvrages dont il est question à l'article 1er ou de tous autres ouvrages qui pourraient leur être substitués sur l'emprise des ouvrages existants ou le cas échéant, avec une emprise moindre.

En égard aux impératifs de la distribution publique, le propriétaire autorise Enedis à commencer les travaux dès sa signature si nécessaire.

Un exemplaire de la convention sera remis au propriétaire après accomplissement par Enedis des formalités éventuelles nécessaires.

La présente convention pourra faire l'objet d'un acte authentique par-devant notaire, les frais dudit acte restant à la charge du demandeur.

Fait en TROIS ORIGINAUX et passé à.....

Le.....

Nom Prénom	Signature
COMMUNE DE COUERON représenté(e) par son (sa), ayant reçu tous pouvoirs à l'effet des présentes par décision du Conseil en date du	

(1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "LU et APPROUVE"

(2) Parapher les pages de la convention et signer les plans

Cadre réservé à Enedis

A....., le

EXTRAIT CADASTRAL
(Echelle 1/1500)

CPI et S1G Edmond Rostand-CHABOC0931A
Commune de COUERON

affaire: DA27/105259



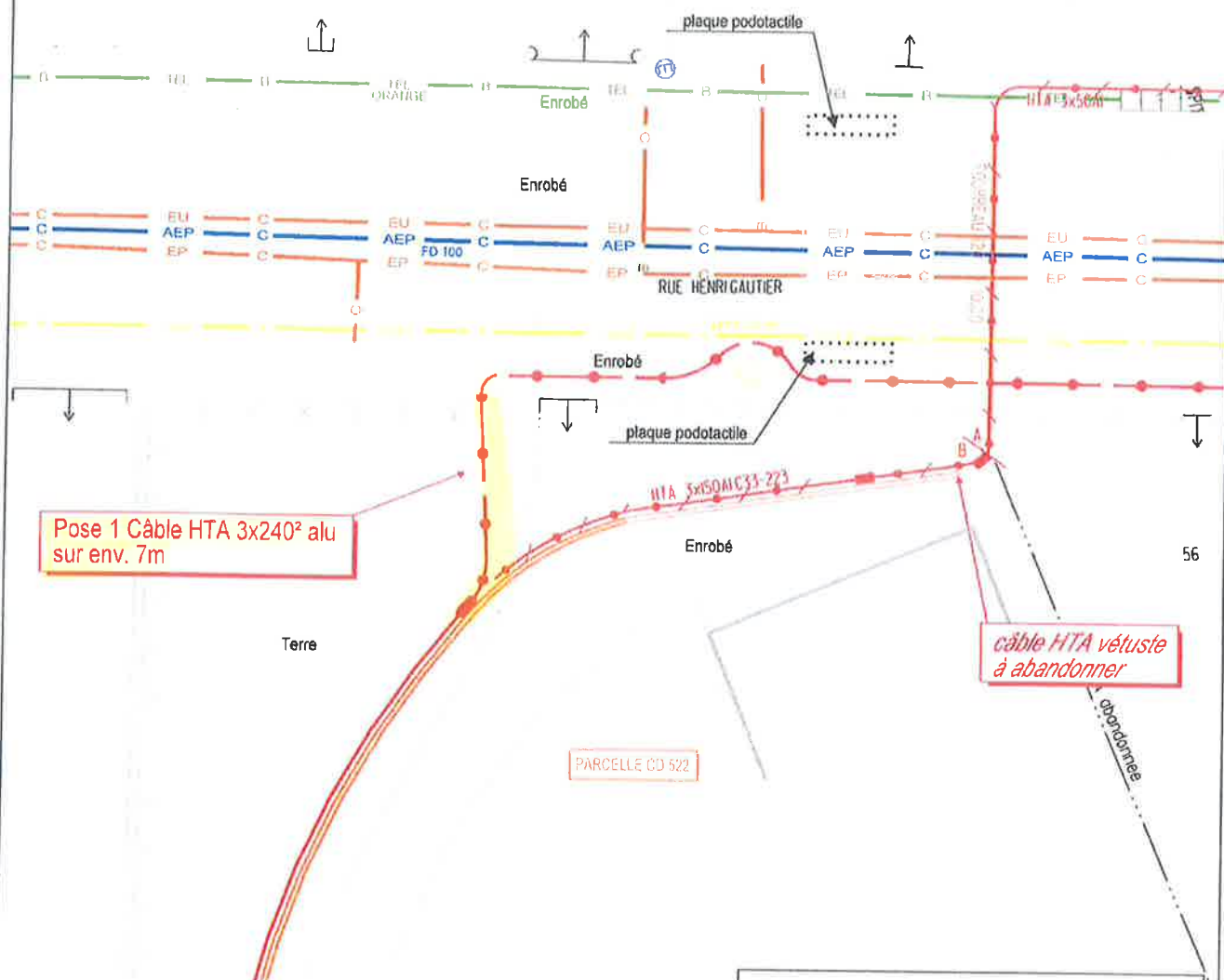
PLAN PROJET
(Echelle 1/200)

CPI et S1G Edmond Rostand-CHABOC0931A
Commune de COUERON

affaire: DA27/105259

41

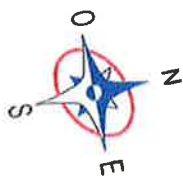
43



Pose 1 Câble HTA 3x240² alu
sur env. 7m

câble HTA vétuste
à abandonner

À RETOURNER DATÉ & SIGNÉ



0.00 10 20

Parcelles propriétés Consorts CREMET

ZA 97 - CM 48 - CT 103



Parcelles propriétés Consorts CREMET

ZA 97 - CM 48 - CT 103

D_ORTHO_2022_WM_RVB

Image

RGB

 Red: Red

 Green: Green

 Blue: Blue

Cadastre

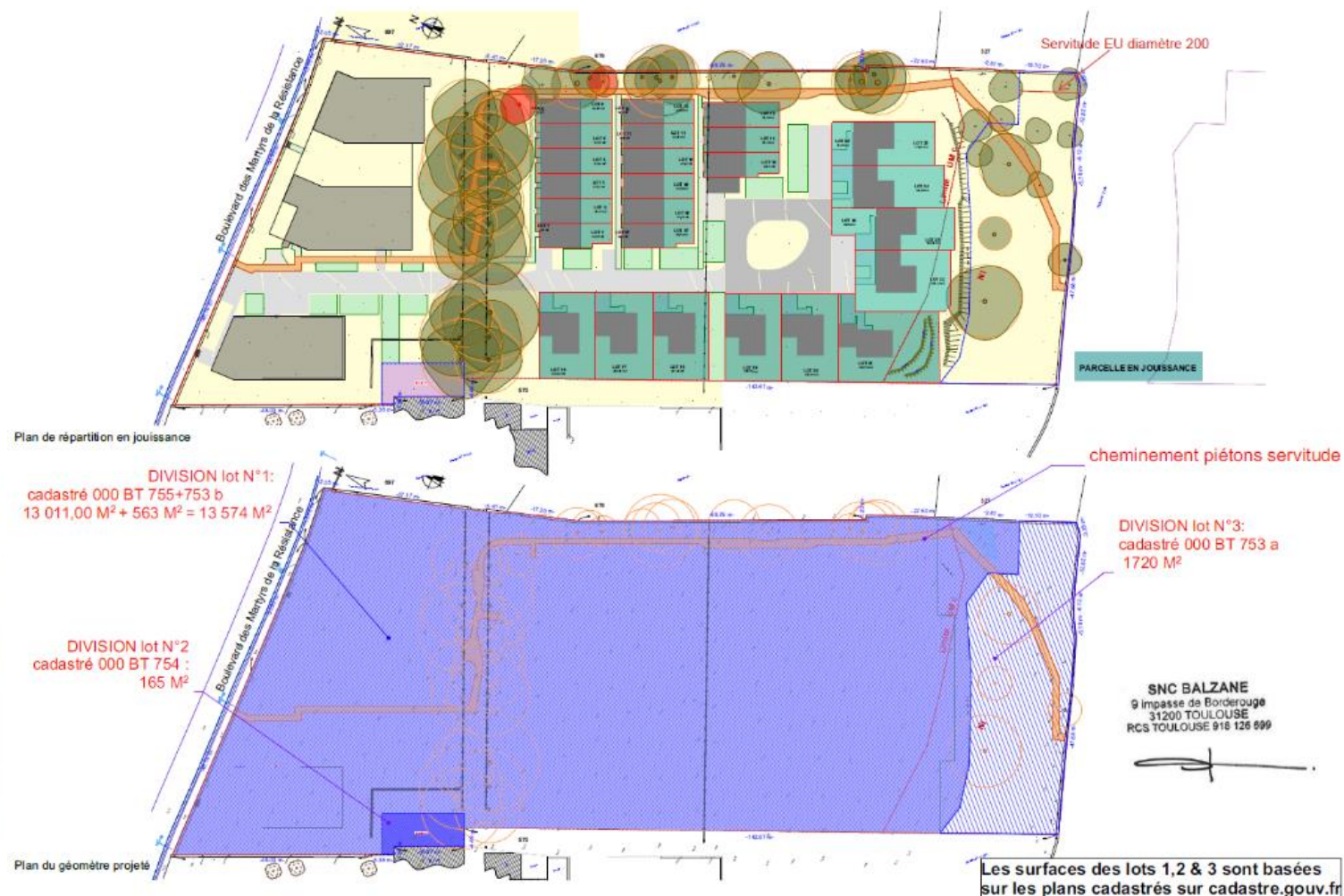
 Section cadastrale

 Commune cadastrale

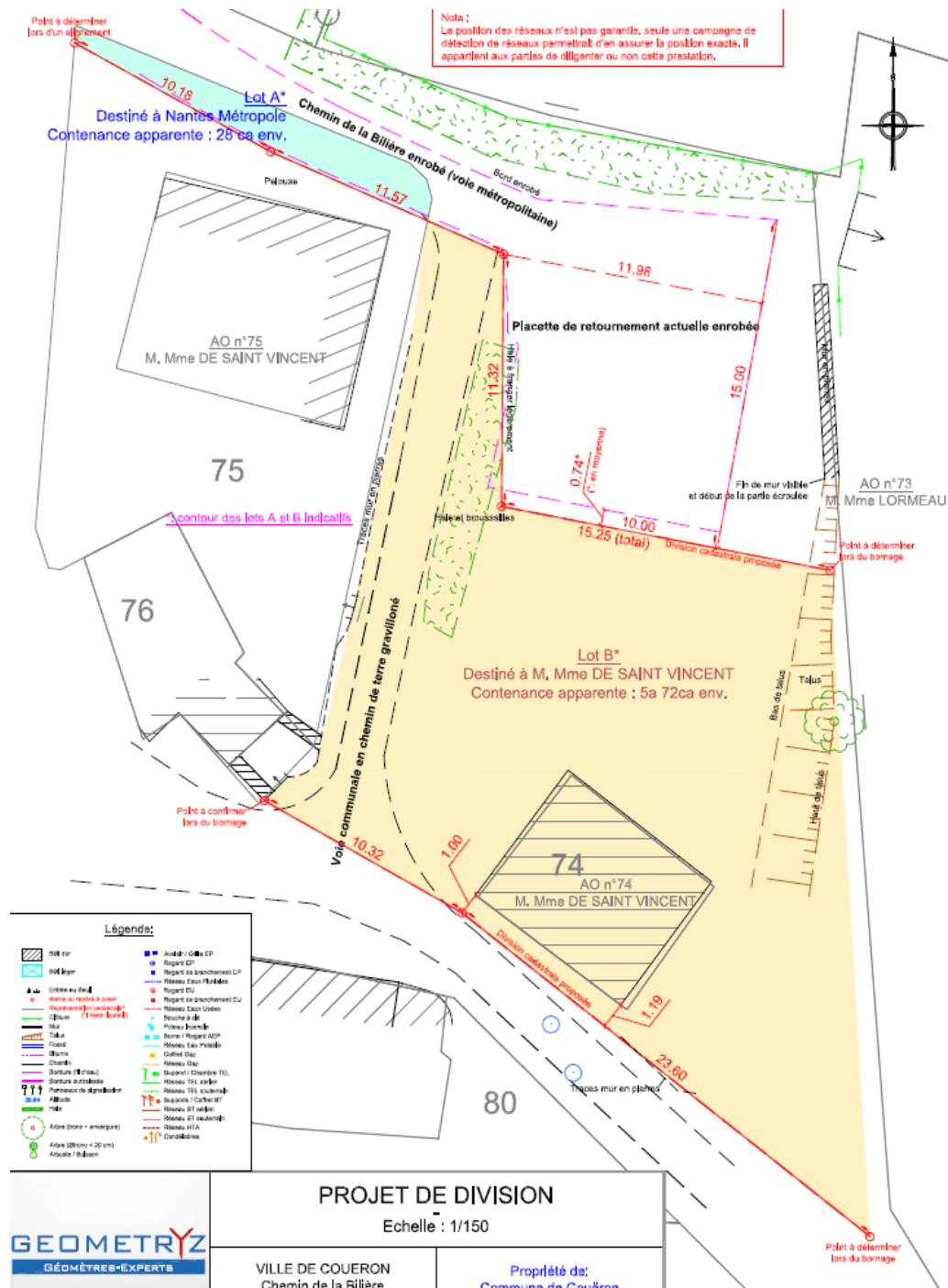
ACQUISITION DE L'ANCIENNE PARCELLE CADASTREE BT N°753 (lot 3) ET INSTAURATION DE SERVITUDES DE TREFONDS ET DE PASSAGE



 Lot 3 à acquérir par la Commune



LANCEMENT PROCEDURE ALIENATION CHEMIN DE LA BILIERE - PLAN DE DIVISION



**CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC
EN VUE DE LA REALISATION ET DE L'EXPLOITATION
DE CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES SUR OMBRIÈRES - PARKING DU
GYMNASE GAUDIN – AVENANT 1**

ENTRE :

La commune de Couëron, représentée par le 1^{er} Adjoint, M. Ludovic Joyeux, agissant au nom et pour le compte de la commune en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du 13 octobre 2025 ;
ci-après la « Commune » ou le « Propriétaire »

ET :

La SAS OMBRIERES DE LOIRE-ATLANTIQUE, société par actions simplifiée (SAS), au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé 4 Avenue des Peupliers 35510 Cesson-Sévigné, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes, sous le numéro 935 362 475, représentée par son Président, François GUERIN, dûment habilité aux fins des présentes.
ci-après la « Société Bénéficiaire Cédante »

ET :

La SAS OMBRIERES DE LOIRE-ATLANTIQUE II, société par actions simplifiée (SAS), au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé 4 Avenue des Peupliers 35510 Cesson-Sévigné, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes, sous le numéro 935 362 475, représentée par son Président, François GUERIN, dûment habilité aux fins des présentes.
ci-après la « Société Bénéficiaire Cessionnaire »

D'AUTRE PART,

LA COMMUNE, LA SOCIETE BENEFICIAIRE CEDANTE ET LA SOCIETE BENEFICIAIRE CESSIONNAIRE ETANT CI-APRES COLLECTIVEMENT DENOMMEES LES « PARTIES » OU, CHACUNE INDIVIDUELLEMENT, UNE « PARTIE ».

PREAMBULE :

La Commune avait reçu en 2023 de la Société Mixte d'Economie Locale (SEM) Territoire d'Énergie 44 une proposition spontanée pour l'installation et l'exploitation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du Gymnase René-Gaudin. Après avoir procédé à une mise en concurrence afin de satisfaire aux dispositions des articles L.2122.1 et suivants du Code Général de la Propriété, le Conseil Municipal du 15 avril 2024 avait décidé de retenir l'offre de la SAS Territoire d'Energie 44 via sa filiale SAS « Ombrières de Loire-Atlantique » fondée en partenariat avec l'entreprise « See you Sun » (au travers de sa filiale SYS CO) et approuvé la convention d'occupation temporaire correspondante, fournie en annexe 1 (ci-après la « COT »).

Cette convention d'occupation prévoit en son article 17 que : « Toute cession totale ou partielle, ou toute opération assimilée, de la présente convention devra être soumise par la société bénéficiaire à l'accord préalable de la commune, sous peine de révocation ».

Le 2 juillet 2025, la Société Mixte d'Economie Locale (SEM) Territoire d'Énergie 44 a informé la Ville de Couëron qu'elle avait dû créer une seconde société pour porter ces projets, en raison du volume à développer et à financer auprès des banques. Elle a donc demandé que les conventions d'occupation temporaire correspondantes soient transférées à la SAS « Ombrières de Loire-Atlantique II ».

Les Parties se sont rapprochées aux fins de conclure le présent avenant à la COT (ci-après l'« **Avenant de Transfert** ») ayant pour objet de prévoir la reprise à son compte par la Société Bénéficiaire Cessionnaire de l'ensemble des droits et obligations de la Société Bénéficiaire Cédante au titre de la COT.

Ainsi, par cet Avenant de Transfert, la Société Bénéficiaire Cessionnaire est subrogée dans les droits et obligations découlant de la qualité de *Société Bénéficiaire* ou *Locataire* tels qu'issus des articles de la COT.

ARTICLE 1 : Objet du présent Avenant de Transfert

Le présent Avenant de Transfert a pour objet de transférer à la Société Bénéficiaire Cessionnaire les droits et obligations – dans leur intégralité – de la Société Bénéficiaire Cédante issus de la COT signée avec la Collectivité concernant l'occupation d'un volume foncier sur le Site en vue de l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque.

Les droits et obligations repris sont ceux découlant de la qualité de *Société Bénéficiaire* ou de *Locataire* au titre de la COT, incombant initialement à la Société Bénéficiaire Cédante.

ARTICLE 2 : Prise d'effet

La date de la prise d'effet du présent Avenant de Transfert est fixée comme suit : [-] *[insérer la date de la délibération de transfert]*

Article 3. Sort des autres dispositions de la COT

L'intégralité des clauses et dispositions de la COT, en ce compris les dispositions en matière financières, demeurent inchangées. Seules les dispositions relatives aux Parties subissent des modifications en raison des présentes.

Article 4. Signature électronique

Les Parties conviennent qu'elles pourront choisir d'utiliser un procédé de signature électronique pour la signature du présent Avenant de Transfert.

Dans ce cas, chaque Partie reconnaît que la signature du présent Avenant de Transfert par un procédé de signature électronique sera valable et l'engage au même titre qu'une signature manuscrite sur support papier. En outre, les Parties conviennent que chaque certificat de signature électronique généré, signé, échangé et conservé aura la même valeur probante devant les juridictions compétentes qu'un écrit signé de façon manuscrite sur support papier.

Fait à Coueron

Le

Pour la Commune

Le 1^{er} adjoint,
Ludovic Joyeux

Pour Ombrières de Loire-
Atlantique

Le Président,
François GUERIN

Pour Ombrières de Loire-
Atlantique II

Le Président,
François GUERIN

**CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC
EN VUE DE LA REALISATION ET DE L'EXPLOITATION
DE CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES SUR OMBRIÈRES - PARKING DE LA
PISCINE BAPTISTE LEFEVRE- AVENANT 1**

La commune de Couëron, représentée par le 1^{er} Adjoint, M. Ludovic Joyeux, agissant au nom et pour le compte de la commune en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du 13 octobre 2025 ;
ci-après la « Commune » ou le « Propriétaire »

ET :

La SAS OMBRIERES DE LOIRE-ATLANTIQUE, société par actions simplifiée (SAS), au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé 4 Avenue des Peupliers 35510 Cesson-Sévigné, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes, sous le numéro 935 362 475, représentée par son Président, François GUERIN, dûment habilité aux fins des présentes.
ci-après la « Société Bénéficiaire Cédante »

ET :

La SAS OMBRIERES DE LOIRE-ATLANTIQUE II, société par actions simplifiée (SAS), au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé 4 Avenue des Peupliers 35510 Cesson-Sévigné, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes, sous le numéro 935 362 475, représentée par son Président, François GUERIN, dûment habilité aux fins des présentes.
ci-après la « Société Bénéficiaire Cessionnaire »

D'AUTRE PART,

LA COMMUNE, LA SOCIETE BENEFICIAIRE CEDANTE ET LA SOCIETE BENEFICIAIRE CESSIONNAIRE ETANT CI-APRES COLLECTIVEMENT DENOMMEES LES « PARTIES » OU, CHACUNE INDIVIDUELLEMENT, UNE « PARTIE ».

PREAMBULE :

La Commune avait reçu en 2023 de la Société Mixte d'Economie Locale (SEM) Territoire d'Énergie 44 une proposition spontanée pour l'installation et l'exploitation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du Gymnase René-Gaudin. Après avoir procédé à une mise en concurrence afin de satisfaire aux dispositions des articles L.2122.1 et suivants du Code Général de la Propriété, le Conseil Municipal du 15 avril 2024 avait décidé de retenir l'offre de la SAS Territoire d'Energie 44 via sa filiale SAS « Ombrières de Loire-Atlantique » fondée en partenariat avec l'entreprise « See you Sun » (au travers de sa filiale SYS CO) et approuvé la convention d'occupation temporaire correspondante, fournie en annexe 1 (ci-après la « COT »).

Cette convention d'occupation prévoit en son article 17 que : « Toute cession totale ou partielle, ou toute opération assimilée, de la présente convention devra être soumise par la société bénéficiaire à l'accord préalable de la commune, sous peine de révocation ».

Le 2 juillet 2025, la Société Mixte d'Economie Locale (SEM) Territoire d'Énergie 44 a informé la Ville de Couëron qu'elle avait dû créer une seconde société pour porter ces projets, en raison du volume à développer et à financer auprès des banques. Elle a donc demandé que les conventions d'occupation temporaire correspondantes soient transférées à la SAS « Ombrières de Loire-Atlantique II ».

Les Parties se sont rapprochées aux fins de conclure le présent avenant à la COT (ci-après l'« **Avenant de Transfert** ») ayant pour objet de prévoir la reprise à son compte par la Société Bénéficiaire Cessionnaire de l'ensemble des droits et obligations de la Société Bénéficiaire Cédante au titre de la COT.

Ainsi, par cet Avenant de Transfert, la Société Bénéficiaire Cessionnaire est subrogée dans les droits et obligations découlant de la qualité de *Société Bénéficiaire* ou *Locataire* tels qu'issus des articles de la COT.

ARTICLE 1 : Objet du présent Avenant de Transfert

Le présent Avenant de Transfert a pour objet de transférer à la Société Bénéficiaire Cessionnaire les droits et obligations – dans leur intégralité – de la Société Bénéficiaire Cédante issus de la COT signée avec la Collectivité concernant l'occupation d'un volume foncier sur le Site en vue de l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque.

Les droits et obligations repris sont ceux découlant de la qualité de *Société Bénéficiaire* ou de *Locataire* au titre de la COT, incombant initialement à la Société Bénéficiaire Cédante.

ARTICLE 2 : Prise d'effet

La date de la prise d'effet du présent Avenant de Transfert est fixée comme suit : [-] *[insérer la date de la délibération de transfert]*

Article 3. Sort des autres dispositions de la COT

L'intégralité des clauses et dispositions de la COT, en ce compris les dispositions en matière financières, demeurent inchangées. Seules les dispositions relatives aux Parties subissent des modifications en raison des présentes.

Article 4. Signature électronique

Les Parties conviennent qu'elles pourront choisir d'utiliser un procédé de signature électronique pour la signature du présent Avenant de Transfert.

Dans ce cas, chaque Partie reconnaît que la signature du présent Avenant de Transfert par un procédé de signature électronique sera valable et l'engage au même titre qu'une signature manuscrite sur support papier. En outre, les Parties conviennent que chaque certificat de signature électronique généré, signé, échangé et conservé aura la même valeur probante devant les juridictions compétentes qu'un écrit signé de façon manuscrite sur support papier.

Fait à Coueron

Le

Pour la Commune

Le 1^{er} adjoint,
Ludovic Joyeux

Pour Ombrières de Loire-
Atlantique
Le Président,
François GUERIN

Pour Ombrières de Loire-
Atlantique II
Le Président,
François GUERIN

Accord territorial sur le travail des salariés des commerces le dimanche à Nantes Métropole pour l'année 2026

Entre :

Les Organisations Patronales de Loire-Atlantique : CPME, U2P, MEDEF

Les Organisations Syndicales de Salariés de Loire-Atlantique : CFDT, UNSA, CFE-CGC, CFTC

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Les signataires du présent accord territorial affirment qu'ils sont opposés à l'ouverture généralisée des commerces le dimanche, et qu'il convient de respecter le repos dominical des employés du Commerce.

Cet accord s'inscrit dans une volonté partagée de travailler en faveur de la sauvegarde de l'emploi, de la défense des conditions de travail des salariés, de la redynamisation des centres villes et centres bourgs, et de l'attractivité économique du territoire.

Les signataires rappellent que les maires de la Métropole Nantaise, dans le cadre d'une politique commune sur les ouvertures dominicales, s'appuient sur l'accord territorial des partenaires sociaux.

Les signataires conviennent des dispositions suivantes pour l'année 2026.

ARTICLE 1

Le présent accord concerne les commerces de centre-ville et centre bourg ainsi que les magasins de proximités. Les commerces à prédominance alimentaire de plus de 400 m2 sont gérés par un autre accord prévu par le code du travail.

Les commerces concernés de la Métropole Nantaise auront la possibilité d'ouvrir dans les conditions suivantes :

- **Le dimanche 6 décembre 2026 de 12H à 19H uniquement pour les commerces des centres villes et centres bourgs**
- **Le dimanche 13 décembre 2026 de 12H à 19H pour l'ensemble des commerces**
- **Le dimanche 20 décembre 2026 de 12H à 19H pour l'ensemble des commerces**

Ces ouvertures devront respecter les conditions légales suivantes :

- De ne faire appel qu'au volontariat, par la manifestation d'une demande écrite des salariés.
- De respecter l'amplitude de travail déterminée par les signataires.

ARTICLE 2

Les apprentis mineurs ne pourront pas travailler ces journées d'ouvertures exceptionnelles.

ARTICLE 3

Aucune pression ni aucune sanction ne pourra être exercée ou prise à l'encontre des salariés qui refuseront de travailler ces dimanches.

ARTICLE 4

Les heures de travail effectuées ces dimanches seront rémunérées selon un taux horaire égal au double du taux horaire habituel.

ARTICLE 5

Conformément à l'article L 3132-27 du code du travail, chaque salarié privé de repos dominical aura droit à un repos compensateur équivalent au temps passé chaque dimanche travaillé.

Ce repos devra être pris dans la quinzaine qui suit ou précède la suppression du repos.

L'employeur devra afficher dans son entreprise les modalités de prise de ce repos compensateur et en communiquer un exemplaire aux services de la DEETS de Loire-Atlantique, qui en contrôleront le respect.

ARTICLE 6

Ces dispositions seront également applicables au personnel d'encadrement, à l'exception des cadres en forfait jours annuels.

Ces dispositions seront également applicables aux salariés des entreprises sous-traitantes (personnel de nettoyage et de sécurité) amenés à travailler sur ces dimanches sous réserves de dispositions conventionnelles plus favorables.

ARTICLE 7

En ce qui concerne la rémunération, le repos compensateur et plus généralement toutes les dispositions concernant les relations de travail dans l'entreprise, cet accord territorial ne pourra en aucun cas se substituer aux accords d'entreprises ou conventionnels plus favorables.

ARTICLE 8

Ces dispositions ne concernent pas les entreprises qui n'emploient pas de salariés.

ARTICLE 9

Si le salarié volontaire doit faire appel à un professionnel pour la garde de ses enfants à charge de moins de 15 ans, ou un enfant handicapé à charge de moins de 16 ans, les frais de garde ainsi engagés le dimanche concerné seront indemnisés par la mise en place d'un système de Chèque Emploi Service Universel préfinancé. Ce chèque d'un montant de 10 euros par heure travaillée le dimanche sera pris en charge à 55 % par l'entreprise et 45 % par le salarié, dans la limite de 1830 euros par an et par foyer. L'entreprise qui ne mettra pas en place ce dispositif CESU pourra opter pour la prise en charge directe de ces frais sur justificatifs, par l'octroi d'un défraiement par heure de garde égal à 5,50 euros chargés dans la limite des heures travaillées du salarié le dimanche, et dans la limite de 1830 euros par an et par foyer.

ARTICLE 10

Les salariés pourront demander à bénéficier d'une prise en charge de leurs frais de carburant dans les conditions cumulatives suivantes :

- lors de leur déclaration de volontariat en se portant volontaires pour covoiturer un ou des salariés d'une entreprise travaillant le(s) même(s) dimanche(s) ; -
- en joignant à cette déclaration la carte grise d'un véhicule à son nom ;
- dans la limite de $1.15 \times$ le trajet habituel du salarié covoitureur aller-retour (nombre de kilomètres*1,15*barème fiscal annuel des frais de carburant en euros au kilomètre parcouru paru au Bulletin Officiel des Finances Publiques) et dans la limite de 200,00 euros par an ;
- en déclarant le(s) nom(s) du ou des salariés covoiturés après le dimanche concerné.

ARTICLE 11

Les signataires de cet accord territorial demandent à Nantes Métropole et aux maires des différentes communes, d'en respecter les termes et d'accorder, dans les conditions précitées, les dérogations au repos dominical.

ARTICLE 12

Tout manquement constaté de la non application de cet accord rendra caduque la signature du présent accord par ces signataires et conduira ces derniers à demander aux collectivités locales de remettre en cause les arrêtés municipaux signés.

Chacune des organisations signataires, convaincues de l'importance des enjeux de conditions de travail et de concurrence loyale entre entreprises, s'engage à soutenir par les moyens les plus appropriés les actions visant les entreprises ne respectant pas leur obligation de fermeture ou les mesures d'accompagnement du présent accord.

ARTICLE 13

Les signataires s'accordent pour continuer à appuyer la démarche engagée par la collectivité et les acteurs économiques pour la redynamisation et la promotion des centres-villes et des centres-bourgs.

Pour que cet accord continue à vivre durant les années à venir et que celui-ci reste fidèle à ses objectifs initiaux : dynamisation des centres villes et centre bourgs, sauvegarde de l'emploi, défense des conditions de travail des salarié-es, attractivité économique... des discussions ouvertes se dérouleront durant 2026 sur l'ensemble des points clés de l'accord : périmètre géographique, nombre de dimanches et dates, compensations pour les salarié-es... afin de préparer l'accord 2027..

Fait à Nantes le mardi 23 septembre 2025, en 10 exemplaires originaux

ont signé cet accord :

MEDEF 44

CPME 44

U2P 44

CFDT 44

CFE/CGC 44

CFTC 44

UNSA 44

ont été consultés pour la rédaction de cet accord :

Plein Centre

UNACOD

DÉPARTEMENT
LOIRE-ATLANTIQUE
ARRONDISSEMENT
NANTES

COMMUNE : COUËRON

Communes de 1 000
habitants et plus

Effectif légal du conseil municipal

35

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour, sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	Madame	GRELAUD Carole	13/11/1956	03/07/2020	28
Premier adjoint	Monsieur	JOYEUX Ludovic	08/02/1975	03/07/2020	28
Deuxième adjointe	Madame	ROUGEOT Clotilde	29/07/1988	03/07/2020	28
Troisième adjoint	Monsieur	LUCAS Michel	19/11/1963	03/07/2020	28
Quatrième adjointe	Madame	BAR Laëtitia	07/09/1977	03/07/2020	28
Cinquième adjointe	Madame	PELLOQUIN Sylvie	26/11/1960	03/07/2020	28
Sixième adjoint	Monsieur	ÉON Jean-Michel	27/12/1955	03/07/2020	28
Septième adjointe	Madame	CHÉNARD Corinne	01/08/1964	03/07/2020	28
Huitième adjointe	Madame	IRISSOU Marie-Estelle	27/05/1968	03/07/2020	28
Neuvième adjointe	Madame	HAMÉON Geneviève	11/11/1965	11/10/2021	27
Conseiller municipal	Monsieur	BERNARD-DAGA Guy	17/05/1948	28/06/2020	2710
Conseillère municipale	Madame	DENIAUD Odile	27/11/1948	28/06/2020	2710
Conseiller municipal	Monsieur	ÉVIN Patrick	21/03/1952	28/06/2020	2710
Conseiller municipal	Monsieur	LEBEAU Hervé	24/06/1955	28/06/2020	2710
Conseillère municipale	Madame	LOBO Dolorès	28/06/1955	28/06/2020	2710
Conseiller municipal	Monsieur	ANDRIEUX Yves	17/11/1960	28/06/2020	2710
Conseillère municipale	Madame	RADIGOIS Catherine	13/10/1962	28/06/2020	2710
Conseillère municipale	Madame	MÉNARD-BYRNE Jacqueline	25/12/1966	28/06/2020	2710
Conseillère municipale	Madame	BOCHÉ Anne-Laure	24/05/1969	28/06/2020	2710
Conseiller municipal	Monsieur	PHILIPPEAU Gilles	03/08/1973	13/10/2025	2710
Conseiller municipal	Monsieur	SCOTTO Olivier	24/07/1974	28/06/2020	2710
Conseillère municipale	Madame	RAUHUT-AUVINET Hélène	22/06/1981	28/06/2020	2710
Conseiller municipal	Monsieur	PELTAIS Julien	28/06/1984	28/06/2020	2710
Conseiller municipal	Monsieur	ROUSSEAU Julien	16/08/1989	28/06/2020	2710
Conseiller municipal	Monsieur	CAMUS-LUTZ Pierre	19/10/1993	28/06/2020	2710
Conseiller municipal	Monsieur	BOLO Patrice	30/12/1967	28/06/2020	1325
Conseiller municipal	Monsieur	OULAMI Farid	07/08/1974	28/06/2020	1054

Fonction(1)		NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Conseillère municipale	Madame	BRETIN Adeline	04/06/1986	28/06/2020	1054
Conseiller municipal	Monsieur	FRANC Olivier	20/02/1970	07/07/2020	1325
Conseiller municipal	Monsieur	VALLÉE Yvan	23/07/1979	07/07/2020	1325
Conseillère municipale	Madame	BEN BELLAL Ludivine	28/10/1983	07/07/2020	1325
Conseillère municipale	Madame	FOUBERT Françoise	01/03/1957	30/08/2021	1054
Conseiller municipal	Monsieur	MICHÉ Olivier	07/04/1970	01/10/2021	2710
Conseiller municipal	Monsieur	BENHAMDI Mohamed	10/05/1970	03/10/2023	2710
Conseillère municipale	Madame	GOURDON Sandrine	15/01/1975	20/02/2024	2710

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire, Carole GRELAUD

A Couëron, le 13 octobre 2025